

Atelier de renforcement de capacité

Coopération et solidarité internationale : comment concevoir un projet de pompage solaire en milieu rural ?

Date : mardi 14 avril 2026

Lieu : La Manuco, 15 rue Causserouge, Bordeaux

→ 25 places en présentiels



Contexte :

En 2015, les Nations Unies se sont donné 17 Objectifs du Développement Durable (ODD) à atteindre d'ici 2030. Si l'**ODD n°6** vise un accès universel et équitable à l'eau potable, l'hygiène et l'assainissement, l'**ODD n°7** concerne le secteur de l'accès aux services énergétiques.

Le **pompage solaire** consiste à capter l'énergie solaire *via* des panneaux photovoltaïques pour produire de l'électricité et alimenter une pompe permettant d'assurer l'exhaure de l'eau puis sa distribution.

Plus souvent utilisée dans les **zones rurales**, cette technologie est apparue depuis plusieurs années comme une alternative totale ou partielle à l'utilisation de l'énergie thermique. Ses coûts prohibitifs ont rapidement chuté avec le développement de technologies robustes et moins onéreuses. Les grandes fluctuations du coût des énergies carbonées ces dernières années et l'atténuation des effets du changement climatique en font désormais une technologie incontournable, notamment en Afrique subsaharienne.

La fonctionnalité d'un pompage par énergie solaire va être **conditionnée par de nombreux facteurs**, les principaux étant la durée d'ensoleillement et la puissance nécessaire au fonctionnement de la pompe. Cette technologie suppose donc de **faire des choix techniques**, tant au niveau de la pompe que de la **capacité du réservoir d'eau**.

Une bonne compréhension d'un pompage « au fil du soleil », qui ne fonctionne que quelques heures par jour, est également primordiale pour assurer la **viabilité technique et financière du futur service**.

Compte-tenu que la majeure partie des acteurs du bassin Adour-Garonne interviennent en milieu rural ou dans des petits centres, nous nous contrerons sur ces environnements. Cependant, l'énergie solaire peut également être utilisée en milieu urbain, notamment avec la mise en place de mix énergétique ou de plusieurs unités de solarisation afin de garantir de l'eau pour toutes et tous.

Objectif :

L'atelier de renforcement de capacité que le pS-Eau propose, **avec le soutien de l'Agence de l'eau Adour Garonne et l'Agence française de développement**, a pour objectif d'apporter :

- **Des notions clés à connaître** avec des éléments pédagogiques à la mise en place d'un pompage solaire : réalisation d'un forage, composition d'un système photovoltaïque, conditions de fonctionnement d'un système solaire, comparaison avec les technologies thermiques, dimensionner un pompage solaire, pérenniser un service, etc. ;
- **Des témoignages de porteurs de projets** qui présenteront la mise en place d'un système de pompage solaire sur leur projet ;
- **Des échanges entre pairs et favoriser la mise en réseau** des acteurs du bassin Adour-Garonne ;
- **De mettre en pratique les notions abordées** lors d'exercices de réflexion en groupe.

L'atelier privilégiera ainsi la **pédagogie active** permettant de favoriser les échanges d'expériences entre participants et la mise en pratique des concepts.

L'atelier se déroulera uniquement en présentiel.

Public ciblé :

Cet atelier de renforcement de capacité vise tous les porteurs de projets susceptibles de travailler sur des projets d'accès à l'eau potable dans la coopération et solidarité internationale : collectivités territoriales, associations (ASI, OSC, ONG, OSIM, Comités de jumelage), étudiants, entreprises...

Programme prévisionnel :

9h30 – 10h	<i>Accueil café</i>
10h – 10h30	Propos introductif
10h30 – 12h30	Utiliser l'énergie solaire sur les projets d'accès à l'eau potable – dimensionnement des ouvrages
12h30-14h	<i>Pause déjeuner</i>
14h-15h	Témoignage d'un acteur
15h-16h	Intégrer l'énergie solaire dans la gestion d'un service d'eau potable
16h-16h30	Echanges et conclusions